

Mesures de soutien

AUX ENTREPRENEURS ENGAGÉS

Aujourd'hui on fait face, demain on repart !

France Active est à vos côtés face à la crise

Retrouvez ici les solutions de France Active conçues avec nos partenaires pour vous aider à surmonter la crise liée à l'épidémie de COVID 19.

L'offre de France Active s'adapte **pour vous accompagner à gérer les difficultés** que vous rencontrez. C'est ensemble que nous pouvons **préparer la sortie de crise**.

Notre offre de conseil, de connexion et de financement se renforce en lien avec nos partenaires qui sont aussi les vôtres, banques, réseaux d'accompagnement, fédérations, pouvoirs publics nationaux ou locaux, etc. France Active fait le **parti du collectif** : nous voulons mobiliser à vos côtés toutes les parties prenantes et partenaires de votre projet pour réussir à passer la crise et à rebondir.

Pour cela, les conseillers de nos 40 associations territoriales mobilisent les ressources disponibles sur votre territoire et s'engagent à vos côtés en vous proposant un accompagnement et des solutions de financement adaptés à cette situation exceptionnelle.



Des solutions de financements qui s'adaptent

Financeur solidaire, France Active propose des solutions adaptées à votre situation pour vous aider à dépasser vos difficultés financières actuelles.

Si vous êtes bénéficiaire d'un prêt France Active, sachez que nous avons décidé :

- Pour les prêts à taux zéro (ex prêt nacre), France Active met en place **une pause générale du prélèvement des échéances sur une période de 6 mois**. Les prélèvements reprendront au mois de septembre 2020;
- Pour les contrats d'apports associatifs, fonds d'amorçage associatifs et prêts participatifs, **un report en fin de prêt des échéances de remboursement des mois** de mars, avril, mai, à la demande de l'entreprise.

Si la situation de votre entreprise l'exige, nos conseillers sont disponibles pour étudier une restructuration du prêt en lien avec vos autres partenaires financiers pour démultiplier les bénéfices de cette mesure.

Garant engagé, France Active adapte son offre de garantie pour faciliter l'accord de la banque sur le réaménagement de votre prêt.

Si vous êtes bénéficiaire d'un prêt bancaire garanti par France Active, afin de faciliter son réaménagement nous proposons à votre banque :

- De **maintenir notre engagement en garantie** en cas de rééchelonnement de votre prêt ou d'un report total ou partiel des échéances de remboursement. Cette disposition s'étend de plein droit jusqu'à 6 mois de rééchelonnement ou report;
- De renforcer en cas de rééchelonnement de votre prêt, sa capacité d'accompagnement en proposant **d'allonger de 6 mois la durée maximum de sa garantie** pendant cette période de crise. Ainsi, en cas de besoin, la durée maximum de la garantie passe de 84 mois à 90 mois. Ces dispositions ne génèrent aucuns frais supplémentaires.

Si vous avez obtenu un accord en garantie mais que votre prêt bancaire n'a pas encore été décaissé, France Active a décidé **de prolonger son accord d'une durée supplémentaire de 3 mois**. Ce délai supplémentaire vise à vous permettre d'envisager le lancement de votre projet dans les meilleures conditions et donc de le reporter si vous l'estimez nécessaire.



Un accompagnement adapté pour vous aider à faire face et à préparer la suite

Faire ensemble, jouer collectif, nous semble essentiel en cette période de crise majeure.

Nos équipes sont à votre écoute pour faire le point sur la situation de votre entreprise, vous orienter vers les ressources et contacts utiles et mettre à contribution notre réseau de partenaires pour passer le cap.

- France Active met à votre disposition **une «boîte à outils»** qui recense les principales mesures d'urgence et conseils déployés par nos partenaires et d'autres acteurs pour assurer la pérennité de votre activité.

Vous êtes un entrepreneur engagé, avec un fort impact social ou d'emploi ?

Entrepreneur de l'économie sociale et solidaire, France Active vous propose un appui renforcé pour vous aider à évaluer la situation et **définir votre feuille de route** afin de préparer la relance.

- **La constitution d'une communauté bienveillante autour de votre projet est notre priorité** : elle doit permettre de trouver collectivement les solutions de financement les plus adaptées, les conseils les plus pertinents, les acteurs les plus utiles pour sortir de la crise et vous relancer. France Active vous appuie pour mobiliser les parties prenantes de votre projet, pour animer vos partenaires ou encore constituer un tour de table financier.
- **Une solution de prêt à titre gratuit** est en cours d'élaboration par nos équipes. Il s'agit d'un nouveau financement d'un montant moyen compris entre 50k€ et 70k€ sur 12 mois, renouvelable. Ce prêt vous permettra de conforter votre situation financière, en vous assurant le maintien des concours financiers existants, notamment ceux de votre banque, et de vous appuyer dans la recherche d'autres financements pour la relance de votre activité.



Pour en savoir plus

Nous vous invitons à vous rapprocher de **votre interlocuteur habituel** ou à **contacter votre association territoriale**.



Rendez-vous sur :
www.franceactive.org

